

**eurogip**

Comprendre les risques professionnels en Europe

Rechercher [ACTUALITÉS](#)[RESSOURCES](#)[DISCUSSIONS / DÉBATS](#)[À PROPOS D'EUROGIP](#)

ACTU COMMUNAUTAIRE | 18/10/24

L'impact des technologies numériques sur les risques psychosociaux liés au travail

[Accueil](#) > [L'actualité d'EUROGIP et des risques professionnels en Europe](#) > L'impact des technologies numériques sur les risques psychosociaux liés au travail

La révolution numérique modifie profondément la nature, l'organisation et les conditions de travail. Elle offre des avantages, mais elle est susceptible d'exacerber les risques psychosociaux pour les travailleurs. Un rapport conjoint du Service de la Commission européenne chargé de la science et de la connaissance (JRC) et de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) examine ces impacts, notamment sur la santé et la sécurité au travail.

Le rapport s'articule autour de trois grands vecteurs de changement : l'automatisation des tâches, la numérisation des processus de travail, qui permet le télétravail et le travail hybride en tant que nouveaux modes de travail, et la "plateformisation" du travail, qui implique l'extension des caractéristiques du [travail sur plateforme](#), telles que la surveillance numérique des travailleurs et la gestion algorithmique, aux lieux de travail conventionnels. Tous ces éléments affectent les travailleurs et peuvent présenter des risques pour leur santé mentale.

Les auteurs confirment l'importance de la prévention pour atténuer les effets potentiellement négatifs des technologies numériques sur les travailleurs. Une approche humaine et inclusive est nécessaire. Il faut mettre en place des garanties de responsabilité et de transparence lors de l'introduction de nouvelles technologies. Une consultation adéquate des travailleurs est également essentielle. De plus, il est important d'intégrer des considérations de santé et sécurité dès la conception des nouvelles technologies. Enfin, une bonne prévention nécessite une évaluation holistique des risques. Cela inclut non seulement les risques immédiats de l'utilisation de la technologie, mais aussi des facteurs organisationnels et contextuels qui peuvent amplifier ou atténuer ces risques.

[En savoir plus](#)

DÉCOUVREZ D'AUTRES ACTUALITÉS

[Découvrez toutes nos actualités](#)

ACTU PAYS

24/10/24

[ALLEMAGNE : une nouvelle base de données pour prévenir les cancers professionnels](#)

L'Institut pour la sécurité au travail de l'assurance accident obligatoire allemande (IFA) a lancé une nouvelle base de données gratuite dédiée aux meilleures pratiques pour prévenir les cancers liés au travail qui ont été la cause d'environ 1 500 décès en 2023.

ACTU COMMUNAUTAIRE

24/10/24

[Participez à la Semaine européenne 2024 de la sécurité et de la santé au travail](#)

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) vient de donner le coup d'envoi de la Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail dont l'édition 2024 porte sur "Un travail sûr et sain à l'ère numérique".

[En savoir plus](#)

ACTU NORMALISATION

18/10/24

[Octobre 2024 : quoi de neuf en normalisation SST ?](#)

EUROGIP exerce une veille sur les textes nouvellement publiés ou les travaux en cours au niveau européen (CEN) ou international (ISO) en matière de Normalisation en santé-sécurité au travail (SST).

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)

ACTU COMMUNAUTAIRE

16/10/24

[Amiante : la Commission recherche des experts pour élaborer de nouvelles lignes directrices](#)

Experts et parties prenantes intéressées sont invités à contribuer à l'élaboration de nouvelles lignes directrices, non contraignantes, sur les bonnes pratiques pour une gestion sûre de l'amiante au travail. La DG Emploi de la Commission européenne organise pour cela une série d'ateliers en ligne.

[En savoir plus](#)

SUIVEZ-NOUS

Sur Twitter
Sur LinkedIn

ABONNEZ-VOUS

Flux RSS
Newsletter
Alertes email

INFORMATIONS

Mentions légales

CONTACT

+33 (0) 1 40 56 30 40
eurogip@eurogip.fr